

ACCUEIL DE LOISIRS ELEMENTAIRE

MERCREDIS DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2025



RAPPEL DES MODALITÉS :

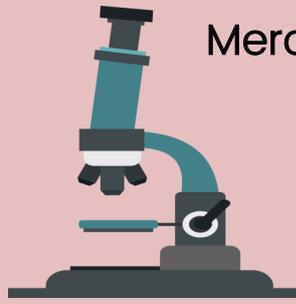
Toute inscription non annulée sept jours à l'avance par email ou par courrier, sera facturée systématiquement selon l'inscription faite, sauf en cas de maladie, sur présentation d'un certificat médical sous 48h.

Vous pouvez joindre Thomas Directeur adjoint de l'Accueil de loisirs par mail :

thomas.paulin@perigny-sur-yerres.org

Les activités extérieures peuvent être modifiées le matin même, en fonction des conditions météorologiques. Les parents se doivent d'accompagner leur(s) enfant(s) jusqu'à l'entrée du centre dans le cas où une information de dernière minute serait nécessaire et pour des raisons de sécurité évidente.

Lors des sorties, chaque enfant doit venir avec un sac à dos comprenant : vêtement de pluie, casquette et bouteille d'eau.



Mercredis du 3 au 24 septembre

« Les sciences »



Mercredi 3 septembre :

Slime

L'équilibriste

L'expérience de Thoas

Mercredi 10 septembre :

Sortie à Provins

(sortie initialement prévue le 2 juillet)

RDV 8h30 départ 8h45

Retour vers 17h30



Mercredi 17 septembre

L'expérience de Béa

Liquide non Newtonien

Petits jeux collectifs

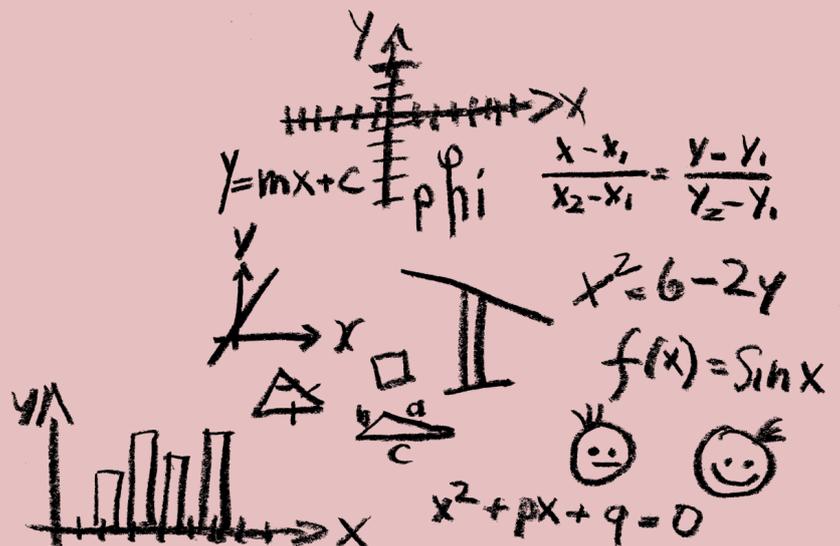


Mercredi 24 septembre:

L'expérience de Reine

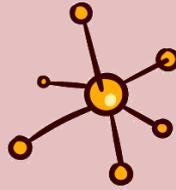
Cp ce1/ Mon petit volcan

CM: Défi des œufs



Mercredis du 1er au 15 octobre

« Les sciences »



Mercredi 1er octobre :

L'expérience de Ruben

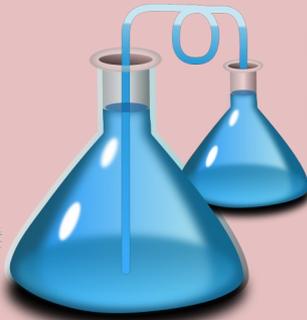
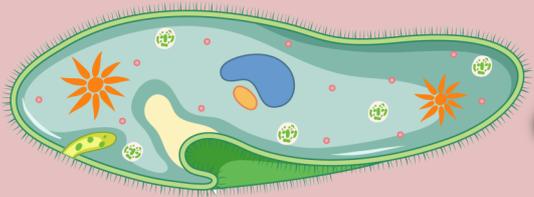
Créer ta propre expérience

Mercredi 8 octobre :

Journée à la cité des
Sciences.

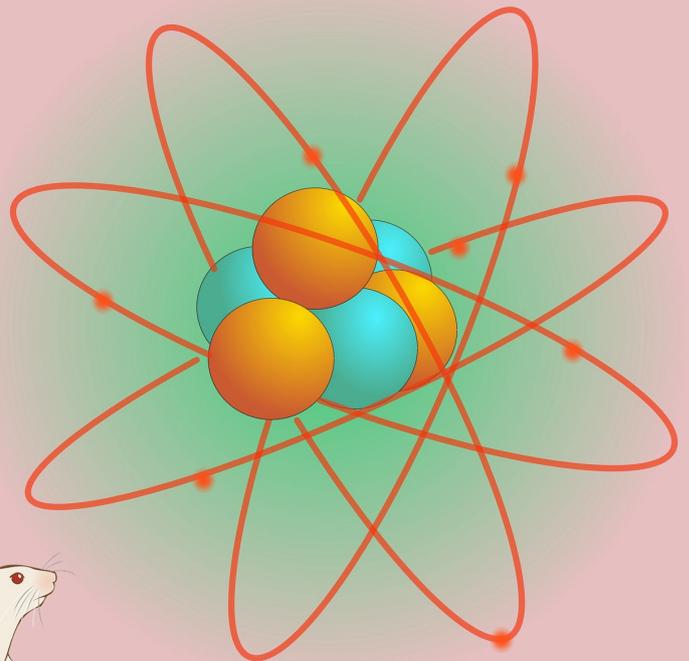
RDV 8h30

Retour vers 17h



Mercredi 15 octobre :

Journée Fort Boyard
Défis, logique, et amusement.



ACCUEIL DE LOISIRS ELEMENTAIRE

MERCREDIS DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2025

FICHE D'INSCRIPTION

MADAME, MONSIEUR : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Enfant concerné (une fiche par enfant) : _____

Date de naissance : _____

COCHER LES JOURS DE PRESENCE

Dates	MATIN	REPAS	APRES-MIDI	JOURNEE
Mercredi 3 septembre				
Mercredi 10 septembre				
Mercredi 17 septembre				
Mercredi 24 septembre				
Mercredi 1er octobre				
Mercredi 8 octobre				
Mercredi 15 octobre				

Nous vous informons que toute inscription non annulée sept jours à l'avance par écrit, vous sera facturée dans son intégralité, exception faite des maladies justifiées d'un certificat.